

INTRODUCTION

Le personnel soignant abordé dans la présente étude est défini par les infirmiers, les sages-femmes, les aides-soignants et le personnel soignant intermédiaire travaillant dans les hôpitaux, cliniques et certains établissements médicalisés et sociaux (pour la définition des professions et activités ciblées, voir la section Méthodologie). En France, ces professions font partie des « travailleurs-clés », ensemble de métiers définis par l'Insee¹, qui permettent d'assurer les besoins vitaux du quotidien. En Suisse, le 28 novembre 2021, la population s'est prononcée favorablement sur l'initiative populaire² « Pour des soins infirmiers forts ». Cette initiative demande une augmentation de l'effectif en personnel infirmier et la garantie de la qualité des soins.

La pandémie de Covid-19 a mis en évidence la dépendance à l'égard du personnel soignant, notamment étranger, en particulier dans les régions suisses proches de la frontière. Mesurer et comprendre le phénomène du travail transfrontalier dans ce secteur est donc un enjeu capital pour les pouvoirs publics du Territoire franco-valdo-genevois. D'autant plus que les infirmiers, les aides-soignants et les sages-femmes assurent des fonctions non télétravaillables et doivent donc se déplacer pour se rendre sur le lieu de travail.

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5893786>

² Une initiative populaire fédérale est un moyen qui permet aux citoyens de modifier la Constitution fédérale.

1. LE PERSONNEL SOIGNANT RÉSIDANT DANS LE TERRITOIRE FRANCO-VALDO-GENEVOIS

Dans cette première partie, l'ensemble du personnel soignant est étudié, soit les salariés et les libéraux (ou indépendants).

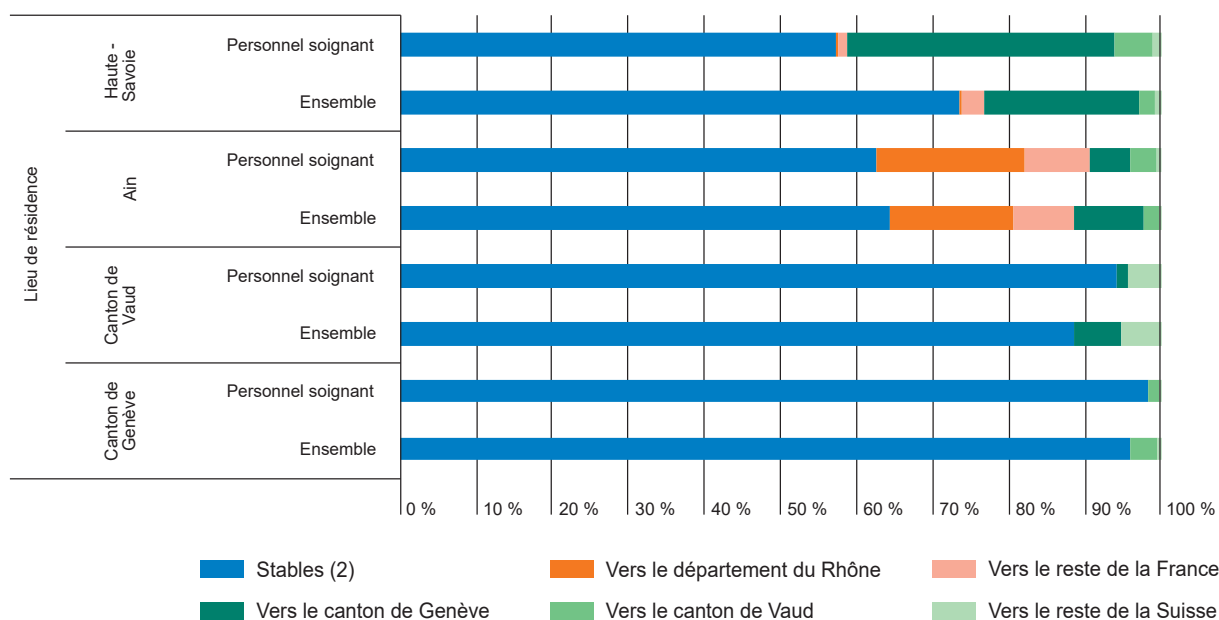
Environ 41 000 personnes qui résident dans le Territoire franco-valdo-genevois travaillent en tant que personnel soignant, hors intérimaires. La Haute-Savoie en compte 15 300, le canton de Vaud 11 100, l'Ain 9 700 et le canton de Genève 4 600 (voir Annexe A 01).

Dans les deux départements français, les emplois sont occupés en majorité par des actifs « stables »³ : 8 800 en Haute-Savoie et 6 100 dans l'Ain ; les navettes entre l'Ain et la Haute-Savoie sont rares. Le travail frontalier est de grande ampleur, particulièrement en Haute-Savoie. En effet, 6 300 soignants haut-savoyards travaillent de l'autre côté de la frontière (soit 41 % des

soignants résidants, contre 23 % pour l'ensemble des actifs en emploi). Dans l'Ain, le phénomène est moindre et concerne tout de même 10 % du personnel soignant (11 % pour l'ensemble des actifs en emploi), avec 900 navetteurs vers la Suisse. Les professionnels aindinois travaillent davantage dans le département voisin du Rhône.

Dans la partie suisse, en moyenne entre 2017 et 2019, une très large majorité du personnel soignant travaille dans son canton de résidence (« stables »). Dans le canton de Genève, 98 % des 4 600 soignants résidants y travaillent (96 % pour l'ensemble des actifs en emploi). Dans le canton de Vaud, ce sont 93 % des 11 100 résidants soignants qui y travaillent (88 % pour l'ensemble des actifs en emploi). Les soignants qui se déplacent d'un canton à l'autre pour travailler sont environ 300, dont trois sur quatre du canton de Vaud vers le canton de Genève. Environ 500 soignants résident dans le canton de Vaud et travaillent ailleurs en Suisse (hors canton de Genève). Aucun soignant résidant en Suisse ne travaille en France.

G 01 Répartition des actifs en emploi selon leur lieu de travail et leur lieu de résidence, en 2018 (1)



(1) 2017-2019 pour les résidants en Suisse.

(2) Personnes résidant dans le même département/canton que leur lieu de travail.

Sources : Insee, Recensement de la population 2018, exploitation complémentaire ; OFS – Relevé structurel 2017-2019

³ Personnes résidant dans le même département que leur lieu de travail.

T 01 Personnel soignant selon le lieu de résidence ou le lieu de travail, en 2018

	Soignants résidents pour 1 000 habitants (1)	Emplois de soignants (EPT) pour 1 000 habitants (2)
Suisse	16,2	17,4
Canton de Vaud	13,9	18,7
Canton de Genève	9,2	19,6
Auvergne-Rhône-Alpes	14,6	12,3
Ain	15,0	8,0
Haute-Savoie	18,7	8,5

(1) Le taux de soignants résidant en Suisse correspond à la moyenne annuelle 2017-2019.

(2) Non compris les infirmiers et sages-femmes libéraux (ou indépendants).

Sources : OFS - STATPOP, KS, Somed, Spitex, Relevé structurel 2017-2019 ; Insee - Recensement de la population 2018, Base tous salariés 2018 et SIASP 2018

ENCADRÉ 1 - DANS L'AIN ET LA HAUTE-SAVOIE, LE NOMBRE D'EMPLOIS DE SOIGNANTS AUGMENTE PLUS VITE QUE LA POPULATION, SANS POUR AUTANT COMPENSER UNE FAIBLE « DOTATION » INITIALE

En 2008, l'Ain et la Haute-Savoie faisaient partie des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes ayant le moins d'emplois de soignants par rapport à leur population (avec la Drôme). Entre 2008 et 2018, le nombre d'emplois de soignants a augmenté dans les deux départements frontaliers étudiés. Cette hausse est d'ailleurs plus forte qu'en moyenne régionale, notamment en Haute-Savoie, où les emplois ont augmenté de 38 % en 10 ans, contre 27 % en Auvergne-Rhône-Alpes.

Néanmoins, même si le nombre d'emplois de soignants progresse plus vite que la population résidente, cette hausse ne suffit pas à compenser le déficit initial.

T 02 Evolution du nombre d'emplois de soignants au lieu de travail et de la population résidente, entre 2008 et 2018, en %

	Population	Nombre d'emplois
Ain	11,4	27,9
Haute-Savoie	14,0	37,6
Auvergne-Rhône-Alpes	7,2	26,6

Source : Insee, Recensement de la population 2018, exploitation complémentaire

⁴ Equivalent plein temps.

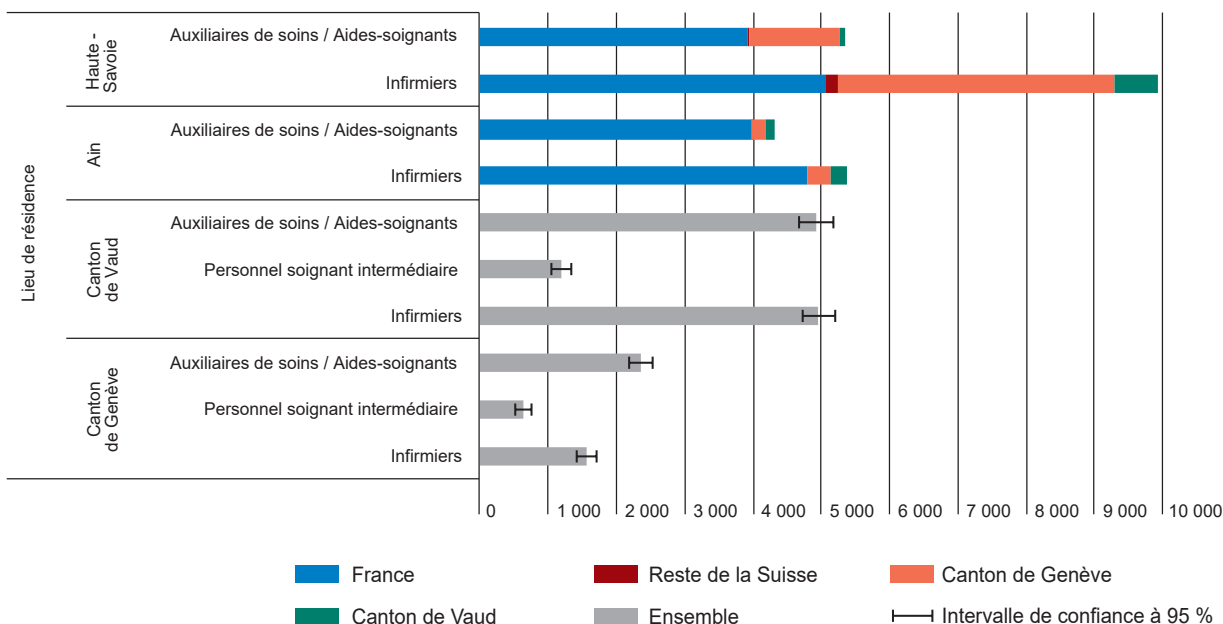
A. Genève et Vaud

Dans le canton de Vaud, les infirmiers diplômés résidents comme les auxiliaires de soins représentent chacun environ 45 % du personnel soignant (respectivement 4 900 et 5 000 personnes). Le personnel soignant intermédiaire regroupe 11 % des effectifs (1 200)⁵.

Dans le canton de Genève, le personnel soignant résidant se compose pour 52 % d'auxiliaires de soins (2 400 personnes), 34 % d'infirmiers diplômés (1 600 personnes) et 14 % de personnel intermédiaire (600 personnes). Parmi tous les types de personnel et dans les deux cantons, 8 soignants sur 10 sont des femmes.

L'âge moyen de ces personnels est de 42 ans. Il diffère sensiblement selon le type de personnel. Il est en effet de 45 ans pour les auxiliaires de soins, de 31 ans pour les infirmiers diplômés et de 35 ans pour le personnel intermédiaire. Les infirmiers diplômés résidents ont rarement moins de 23 ans, leur formation se terminant souvent après cet âge. Ils sont majoritaires parmi les 23-30 ans dans les deux cantons. Dans le canton de Vaud, leur part diminue progressivement avec l'âge. Dans le canton de Genève, elle se réduit dès le groupe d'âges des 31-45 ans. Inversement, la part d'auxiliaires de soins augmente avec l'âge (voir Graphique G 03).

G 02 Personnel soignant selon le lieu de résidence et le lieu de travail (pour la partie française), en 2018 (1)

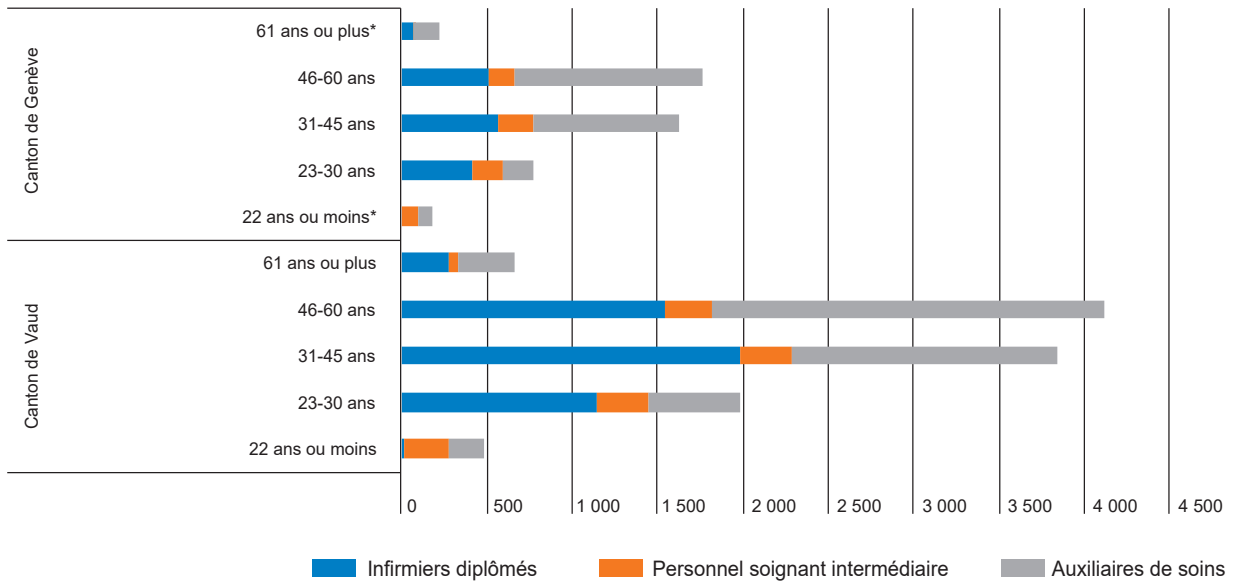


(1) 2017-2019 pour les résidents en Suisse. Les effectifs étant faibles, le personnel soignant n'est pas ventilé selon le lieu de travail.

Sources : Insee, Recensement de la population 2018, exploitation complémentaire ; OFS – Relevé structurel 2017-2019

⁵ Les infirmiers diplômés correspondent aux infirmiers diplômés d'Etat en France. Le personnel soignant intermédiaire ne trouve pas d'équivalent en France et les auxiliaires de soins sont assimilables aux aides-soignants diplômés d'Etat en France (voir Méthodologie).

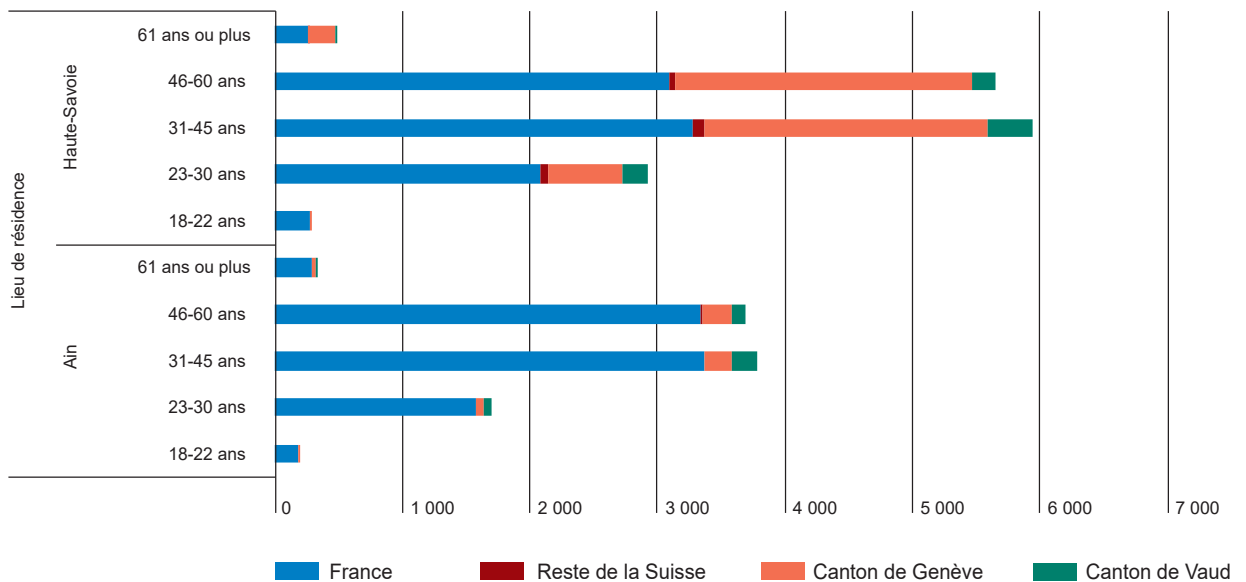
G 03 Personnel soignant selon le canton de résidence, par groupe d'âges, en 2017-2019



* Représentativité statistique limitée.

Source : OFS – Relevé structurel 2017-2019

G 04 Personnel soignant, selon le département de résidence et le lieu de travail, par groupe d'âges, en 2018



Source : Insee, Recensement de la population 2018, exploitation complémentaire

B. Ain et Haute-Savoie

En 2018, dans l'Ain, 9 700 actifs exercent un emploi en tant que personnel soignant, dont 10 % sont actifs en Suisse. Ils sont 15 300 en Haute-Savoie, dont 41 % travaillent en Suisse, principalement dans les cantons de Vaud et de Genève. Ces 7 200 actifs transfrontaliers aindinois et haut-savoyards sont majoritairement des femmes puisqu'elles représentent 83 % de ces navetteurs (42 % pour l'ensemble des actifs transfrontaliers, toutes professions et tous secteurs confondus).

Ce personnel soignant travaille majoritairement dans le secteur des « Activités hospitalières ». Dans l'Ain et la Haute-Savoie, 73 % du personnel soignant transfrontalier exerce à l'hôpital, contre 62 % pour les soignants travaillant en France. A l'inverse, les secteurs « Hébergement médicalisé pour personnes âgées » et « Activités des infirmiers et des sages-femmes » sont moins représentés parmi le personnel transfrontalier que parmi ceux travaillant en France (- 5 points dans chaque cas)⁶. Parmi l'ensemble du personnel soignant transfrontalier, 400 déclarent une nationalité suisse (soit 6 %) : 85 % résident en Haute-Savoie et les 15 % restants dans l'Ain.

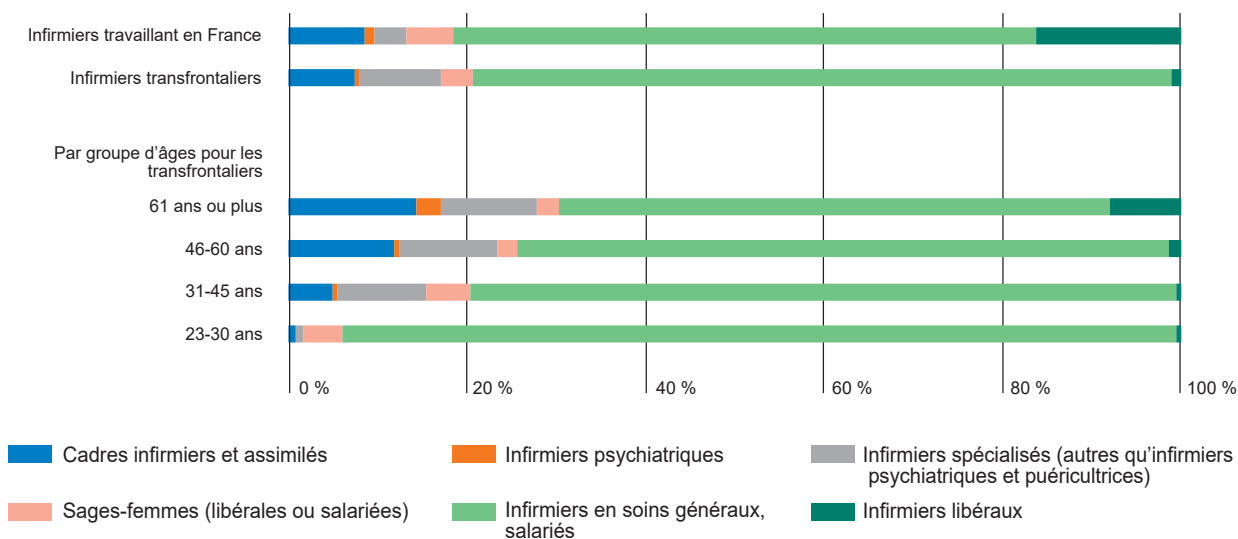
Le travail frontalier n'est pas de même ampleur selon la profession et le département de résidence

Parmi les 9 900 infirmiers et sages-femmes résidant en Haute-Savoie, près d'un sur deux exerce en Suisse (49 %). Pour les 5 400 aides-soignants qui y résident, cette part est d'un quart (27 %). Dans l'Ain, les effectifs sont plus faibles, et le travail frontalier est moins présent pour chacune de ces professions.

Globalement, les aides-soignants sont proportionnellement moins présents parmi le personnel soignant transfrontalier que les infirmiers et sages-femmes. En effet, seuls 24 % des transfrontaliers exercent cette profession, contre 39 % parmi le personnel soignant résidant de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Parmi l'ensemble des infirmiers et sages-femmes résidant dans ces deux départements, « les infirmiers en soins généraux, salariés » sont surreprésentés au sein des travailleurs transfrontaliers, avec 78 % relevant de cette spécialisation, contre 65 % pour les infirmiers travaillant en France. Le travail frontalier vers la Suisse concerne également davantage les infirmiers spécialisés (+ 6 points par rapport aux soignants travaillant en France).

G 05 Répartition des infirmiers et sages-femmes résidant dans l'Ain et la Haute-Savoie, en 2018



Source : Insee, Recensement de la population 2018, exploitation complémentaire

⁶ Voir Annexe A 02.

Le travail frontalier augmente avec l'âge

La propension du personnel soignant à choisir un emploi transfrontalier s'accroît après plusieurs années d'expérience.

En Haute-Savoie, sur les 3 200 jeunes soignants résidents âgés de moins de 31 ans, 18 % occupent un poste dans le canton de Genève. Cette part augmente avec l'âge, pour atteindre 43 % parmi les 61 ans ou plus. Dans l'Ain, la prépondérance du travail frontalier augmente également avec l'âge, mais l'ampleur est moindre : dans ce département, parmi les 1 900 jeunes soignants résidents, 4 % exercent dans le canton de Genève contre 6 % des 46-60 ans (voir Graphique G 04).

Les nouveaux arrivants transfrontaliers, majoritairement en provenance de Suisse

En 2018, parmi les 7 200 personnels soignants transfrontaliers résidant dans l'Ain et en Haute-Savoie, 300 y ont emménagé au cours de l'année précédente, soit une part de 4 %. Parmi eux, 150 résidaient en Suisse un an auparavant, dont 60 déclarent une nationalité suisse. Six sur dix sont « infirmiers en soins généraux, salariés ».

ENCADRÉ 2 - SIX SOIGNANTS TRANSFRONTALIERS SUR DIX RÉSIDENT DANS LA ZONE D'EMPLOI DU GENEVOIS FRANÇAIS

En Auvergne-Rhône-Alpes, 90 % des soignants transfrontaliers résident dans trois zones d'emploi : le Genevois français (58 %), la zone d'emploi d'Annecy (17 %) et le Chablais (15 %). Toutefois, l'attraction se porte jusqu'à la Vallée de l'Arve, où résident 6 % des soignants transfrontaliers, contre seulement 3 % de l'ensemble des transfrontaliers.

Parmi les 4 300 soignants transfrontaliers de la zone d'emploi du Genevois français, la majorité d'entre eux réside dans la partie haut-savoyarde (3 400). Ils exercent quasi tous dans le canton de Genève (3 300, soit 97 %) et près de 3 sur 4 sont infirmiers.

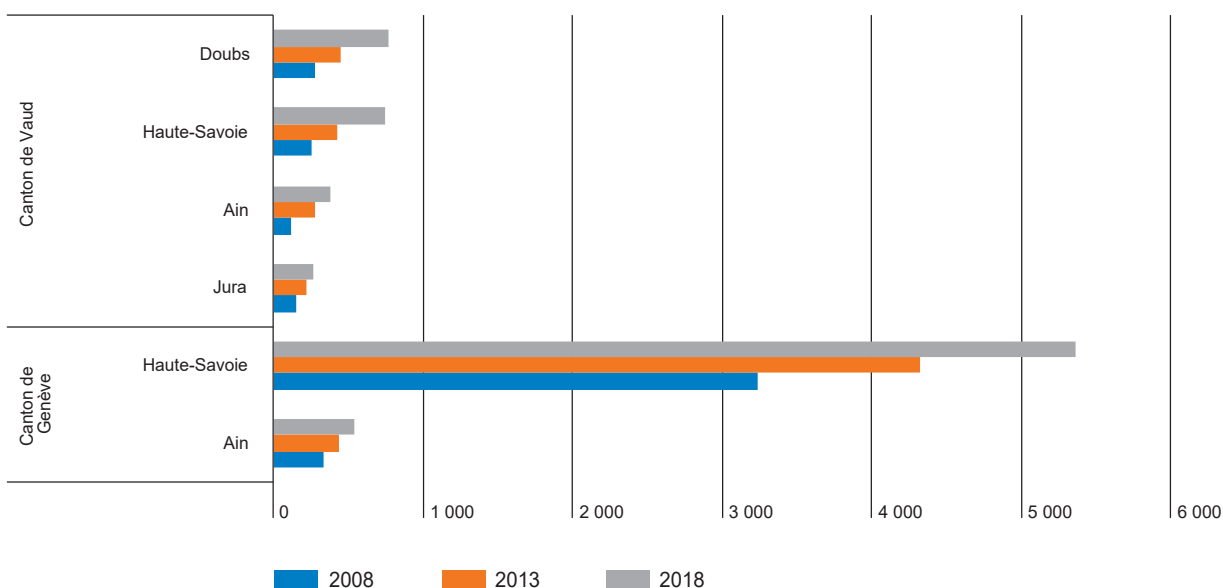
Ceux qui résident dans la partie aindinoise travaillent davantage dans le canton de Vaud (4 sur 10) et sont plus souvent aides-soignants (36 % contre 27 % dans la partie haut-savoyarde).

En dix ans, très forte hausse du personnel soignant à destination du canton de Vaud

Entre 2008 et 2018, le personnel soignant transfrontalier à destination du canton de Vaud augmente de 175 %. Leur résidence est concentrée dans les départements frontaliers de la Haute-Savoie, du Doubs, de l'Ain et du Jura : 96 % des actifs transfrontaliers vers le canton de Vaud résident dans l'un de ces quatre départements en 2018 (98 % en 2008). L'ensemble des professions ciblées y augmente fortement, surtout les « infirmiers en soins généraux, salariés » (+ 194 %) et les aides-soignants (+ 180 %).

En dix ans, dans l'Ain et la Haute-Savoie, l'emploi frontalier pour le personnel soignant à destination du canton de Genève augmente de 65 %, soit 20 points de plus que pour l'emploi frontalier tous secteurs confondus. Le nombre d'emplois de soignants localisés dans ces deux départements a augmenté deux fois moins vite durant la même période (encadré 1).

G 06 Personnel soignant transfrontalier, selon le canton de travail et le département de résidence, en 2008, 2013 et 2018 (1)



(1) Départements avec au moins 100 actifs transfrontaliers travaillant dans chacun des deux cantons en 2018.

Source : Insee, Recensements de la population 2018, 2013, 2008, exploitation complémentaire